

Image not found or type unknown



Résiliation d'un contrat de mutuelle

Par **kyrsten60**, le **13/05/2009** à **09:26**

Bonjour,

Au mois de février 2009 , j'ai souscrit à une mutuelle santé pour ma famille et moi- même , tous les mois je suis prélevée du montant de 75 euros , je suis assurée au tiers payant . Je viens de perdre mon travail , je souhaiterais résilier mon contrat , quelles démarches dois-je effectuer ?

Au cours de mon adhésion , je n'ai jamais utilisé mon attestation est ce que je peux leur demander le remboursement de mes prélèvements effectués depuis le mois de février .